

Le CREAI a été sollicité pour participer à de nombreux groupes de travail. Parmi ceux-ci, nous noterons :

- **Le Comité technique régional « handicap et Apprentissage »** de la mission d'appui à la formation et à la qualification des personnes handicapées dans le cadre du Programme Régional de Formation et d'Apprentissage. Cette mission a été confiée à la SCOP de l'Atelier Coopératif > <http://form.latelier.coop/FPH/default.asp>.
Lors de la réunion du 4 février 2010, nous avons présenté les résultats de l'étude qui précise aussi les besoins d'accompagnement des jeunes handicapés en cours de formation, susceptibles d'être orientés vers les CFA > http://www.creai-pacacorse.com/3_etudes/etudes.php?id_Doc=75
- **Le Comité d'Entente Régional Handicap PACA (C.E.R.H. PACA)**. Le CREAI est invité au titre d'observateur. Ce comité a été fondé à l'initiative de plusieurs associations régionales pour représenter au niveau régional des associations représentatives des personnes en situation de handicap et des organismes gestionnaires auprès des autorités publiques dans les instances régionales en charge des politiques de santé, d'accompagnement et d'intégration sociale des personnes handicapées dans le sillage du Comité d'Entente National du handicap (CENH) . Les membres de ce comité sont des membres adhérents ou des membres associés représentant tous les handicaps. Le bureau a été constitué le 01/03/2010, calqué sur celui du C.E.N.H..
- **Le Comité technique régional Autisme (CTRA)**. Réuni, le 24 février 2010, le CTRA a permis de présenter les résultats des différents groupes de travail mis en place en mai 2009 (le développement des réseaux, la recherche de l'efficacité, le développement des expériences et innovations et la formation), de faire le point sur le plan autisme et de préparer les éléments à intégrer dans le DOR (Document d'Orientations Régionales) du Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie PRIAC 2010-2014. Le CREAI a présenté les résultats des travaux du groupe de travail sur les réseaux qu'il a animé ainsi que les résultats d'une note de synthèse sur le repérage de la population atteinte de troubles envahissants du développement en Provence Alpes et Côte d'Azur > http://www.creai-pacacorse.com/3_etudes/etudes.php?id_Doc=74
- **Les Réunions de concertation dans le cadre de l'actualisation 2010 du DOR et du Priorités Interdépartementales et Régionales Partagées (PIRPA)**.
Le CREAI a été sollicité pour participer aux réunions des 25/02 et 29/03/2010.
Les dernières versions du DOR et du PRIAC sont consultables sur http://www.paca.sante.gouv.fr/pow/idcplg?IdcService=SS_GET_PAGE&ssTargetNodeID=549&ssDocName=PACA_003384
- **Le Réseau Territorial de Santé « Canton Vert »** regroupe les hôpitaux, les institutions, les réseaux de santé, les professionnels de santé, du médico-social et du social d'Allauch, de Plan de Cuques et des arrondissements environnants (13, 12, 11 arrondissements de Marseille) qui interviennent dans les domaines suivants : la gérontologie, le handicap, les soins palliatifs et les addictions. Une enquête auprès des différentes structures d'hébergement pour les personnes handicapées sur leurs besoins a mis en avant la question de la médicalisation pour les personnes handicapées vieillissantes, l'accompagnement lors des hospitalisations et de la sortie d'un séjour hospitalier. Une conférence-débat est prévue en juin 2010 sur l'articulation aidant familial, aidant professionnel et usager à laquelle le CREAI participera.